
Quelques festivités de la région de Chelles depuis cent ans

par Pierre ÉBERHART (12 octobre 1962)

Que sont-elles devenues toutes ces savoureuses fêtes populaires qui honoraient un saint patron en faisant danser la population ou marquaient un événement en saluant une importante réalisation ?

Il n'en subsiste qu'un pâle reflet. Et les manifestations souvent commercialisées ou mécanisées d'aujourd'hui, ne rendent plus le même écho que jadis. Il nous a paru intéressant de réunir quelques détails sur certaines de ces réjouissances de la région, tout en effectuant un choix qui n'est pas limitatif, bien entendu.

La Fête des Reliques à Chelles, le 13 juillet 1861

Son origine, très ancienne, remonte, croit-on, à 1544, alors que le monastère et le pays de Chelles sortaient indemnes des conflits entre François Ier et Charles-Quint. Jacqueline Amignon, vicairie perpétuelle de l'abbaye, en reconnaissance de cette protection, offrit à l'église de nouvelles chasses en remplacement des anciennes. Arrivèrent les troubles des guerres de religion ; et, là encore, le monastère fut épargné. C'est alors que Jacqueline Amignon pensa à perpétuer le souvenir de la translation des reliques par une procession solennelle. Elle en ouvrit son cœur à l'évêque de Paris qui approuva sa pensée et fixa la fête au premier dimanche après le onze juillet. Telle est l'origine de notre « fête des Reliques » (les reliques de N.D. de Chelles).

En ce treize juillet 1861, c'est l'abbé Torchet, tout récemment installé à Chelles, qui organise la fête présidée par Monseigneur Allou, évêque de Meaux. À l'issue de la messe se forme un brillant cortège composé surtout de la jeunesse du pays. Bannières et oriflammes déployés, il parcourt les principales rues de la ville, au chant des hymnes et des saints cantiques. « *Il escorte les onze châsses qui ont été sauvées du naufrage de la Révolution, et chaque habitant salue avec bonheur au passage de ces ossements sacrés, qu'il vénère comme le palladium de sa commune* ». (Journal de Seine-et-Marne, 20 juillet 1861)

Les onze reliquaires portés solennellement sur de robustes épaules chelloises, sont les suivants :

Sainte-Bathilde	Châsse en bois doré en forme de tombeau garni d'un globe surmonté d'une croix, (aujourd'hui au musée Alfred-Bonno)
Sainte-Bertille	Châsse identique à la précédente (aujourd'hui au musée Alfred-Bonno)
Saint-Éloi et Saint-Genès	Gracieux édicule de bois argenté, orné de niches cintrées contenant de petites statuettes (Saint-Roch, Saint-Louis, ...). Le tout est surmonté d'un fronton arrondi, aux armes de Louise-Adélaïde d'Orléans, et reposant sur deux colonnes d'ordre ionique.
Sainte-Radegonde	Châsse de bois argenté en forme de tombeau. Les faces sont ornées de statuettes (Sainte-Catherine, Sainte-Bathilde instruisant Sainte-Radegonde,...). Due à Louise-Adélaïde d'Orléans, elle date de 1720.
Saint-Florus, Saint-Fabricianus, Saint-Florentinus	Reliquaire semblable au précédent, orné de statuettes (Saint-André, Saint-Jean,...).
Sainte-Bénigne, Saint-Constance	Reliquaire moderne (en 1861)
Saint-Roch	Châsse récente en forme de petit tombeau
Chef de Sainte-Bathilde	En bois doré, imitation de l'ancien en vermeil (1822). Il repose sur un socle en bois noir très ancien, incrusté de médaillons en cuivre contenant des reliques.
Chef de Sainte-Bertille	Identique à celui de Sainte-Bathilde.
Saint-André	Statuette en bois doré avec socle renfermant des reliques.
Sainte-Clotilde	Reliquaire semblable à celui de Saint-Roch.

Le soir, un bal champêtre permet à toute la population de se retrouver sur le Poncelet. « *Des faisceaux de clarté jaillissent du foyer de la danse, des illuminations tapissent les pelouses comme d'un voile d'or ... C'est plaisir à voir ces longues files de jeunes garçons et de jeunes filles se balançant comme des guirlandes, s'entremêlant, se croisant* ». (Journal de Seine-et-Marne 20 juillet 1861)

Pluie de feu, fusés volantes, joie unanime ; la fête des reliques se termine en apothéose. Mais les contemporains nous ont fait part du petit scandale de cette journée qui alimente bien des chroniques : l'absence de l'Orphéon, les braves musiciens voulant marquer sans doute, de cette façon leur hostilité au départ de l'ancien curé de Chelles, Louis Étienne Pougeois.

Nous ne connaissons aucun document iconographique se rapportant à la fête des reliques et il faut le regretter. Mais il est facile de reconstituer cette cérémonie, puisque, le 2 juillet 1962, la tradition séculaire était reprise, pour de nombreuses années, espérons-le.

La cavalcade de la Mi-carême à Chelles, le 27 mars 1892.

Organisée pour les réjouissances de la Mi-carême, cette gigantesque cavalcade se déroule dans les rues de Chelles, le dimanche 27 mars 1892.

Les participants se réunissent chez Lepreux, au Café de France, et le cortège se forme à 12 h 30. Une demi-heure plus tard, le départ est donné à travers la ville : rue Gambetta, rue Saint-Georges, boulevard de la Gare, Gournay, quai de Marne, avenue des Mahulots, boulevard Chilpéric, rue Sainte-Bathilde, Mairie et place Pompon. Trois haltes sont prévues : places Pompon, de la Mairie et de la Gare. Une pluie fine et persistante accompagne les réjouissances, et ne cessera pas de toute la journée.

Le cortège comprend d'élégants cavaliers, Robert Macaire, un clown, le char du Bœuf Gras, un essaim de ravissantes Chelloises, des bébés et leurs parents. Mais ce que les spectateurs accueillent de toutes leurs ovations, c'est « la famille Crampon ». Composée de joyeux drilles de Chelles et de Gournay, c'est une fanfare de bigophones qui s'amuse et font rire en toutes occasions. Ils se réunissent au restaurant Arnoult, à Gournay. On connaît peu de choses sur leurs origines. Au cours de leurs manifestations, ne jouant pas le même air, ils s'entendaient dire par les spectateurs : « Taisez-vous, crampons ». Le nom leur resta par la suite.

Pour la cavalcade de 1892, l'un d'eux, Bégué, écrit la chanson « Les crampons de Chelles » que l'on chante sur l'air de « La Noire » (?).

Les crampons de Chelles

Bissez les deux premiers vers de chaque couplet

- I -

Chelles n'est pas un chef-lieu d'canton,
On s'y moque du qu'en dira-t-on ;
Sans r'mords on y prend de l'agrément ;
Au diable ceux qui n'sont pas contents !

Voilà pourquoi nous le chantons,
Oui ? vive Chelles
Voilà pourquoi nous le chantons :
Vive Chelles et viv'nt les Crampons.

- II -

Il faut vous dire que les Crampons
Sont tous de vrais et francs lurons
Leur devise, vous vous en doutez,
Est qu'sur terre faut pas s'embêter

Voilà pourquoi nous le chantons,
Oui ? vive Chelles !
Voilà pourquoi nous le chantons :
Vive Chelles et viv'nt les Crampons.

- III -

Chelles a vu naître la Société,
C'est Gournay qui l'a baptisée,
Car pas de Société d'Crampons
Sans matelotte, friture de goujons...

Voilà pourquoi nous le chantons,
Oui ? vive Chelles
Voilà pourquoi nous le chantons :
Vive Chelles et viv'nt les Crampons.

- IV -

Quand on s'embêt'rait ici bas,
Faudrait tout d'même sauter le pas,
Aussi faut-il de temps en temps
Se fiche une bosse d'agrément

Voilà pourquoi nous le chantons,
Oui ? vive Chelles !
Voilà pourquoi nous le chantons :
Vive Chelles et viv'nt les Crampons.

- V -

Maint'nant si vous voulez chanter
Notre chanson, il faut l'ach'ter
Deux sous, c'est pas exorbitant
C'est l'sou d'l' école pour vos enfants,

Et tous ensemble nous chanterons,
Oui, vive Chelles
Et tous ensemble nous chanterons
Vivent les Chellois, les bons garçons !

LES CRAMpons DE CHELLES



À 17 heures, la Famille Crampon donne sa séance, clôturant ainsi le défilé. Il en résulte la somme de 100 francs pour la Caisse des Écoles. Le soir, la Fanfare offre un bal et, devant le succès obtenu, il faut en organiser un second pour satisfaire les « amateurs d'entrechats ».

L'absence de documents iconographiques est totale et c'est bien regrettable. M. Louis Maillet, de Chelles, a communiqué à M. Jean Sterlin une série fort précieuse de photographies prises lors de la cavalcade du 6 mars 1902 à Chelles. Ces excellents clichés nous font revivre une manifestation dont nous ne savons pas grand chose par ailleurs, et donnent une idée de la fête de 1892.

La procession de la Chappe de Saint Martin à Bussy-Saint-Martin, le 14 octobre 1897

Depuis des siècles, la petite et ravissante église de Bussy-Saint-Martin, possède parmi ses reliques, un fragment vestimentaire fort curieux. C'est une manche en tissus foncé, doublé de poils de brebis, et terminée par une sorte de gant. Une inscription ancienne la désigne comme venant du « manteau de saint Martin ».

Les choses en sont là, lorsqu'en 1897, à la faveur du 15^e Centenaire de Saint-Martin, l'abbé Fossin desservant Bussy, décide d'organiser une grande fête religieuse. Cette initiative, fort louable, trouble cependant les manœuvres électorales de Gaston Menier, maire de Bussy-Saint-Martin, désireux d'enlever à Alcide Derveloy son siège de député. Pour couper court à toute manifestation, un arrêté municipal interdit le territoire de Bussy-Saint-Martin à la cérémonie et c'est à Bussy-Saint-Georges qu'elle se déroule.

Le jeudi 14 octobre 1897, par un temps splendide, les pèlerins se pressent sur la route, depuis la gare de Lagny, dépassés par les équipages des personnalités et les vastes omnibus des voyageurs. Sous le porche de l'église de Bussy-Saint-Georges, l'abbé Fossin accueille les autorités religieuses : monseigneur Renou, archevêque de Tours, monseigneur Le Nordez, évêque d'Arca et auxiliaire de Verdun, monseigneur de Briey, évêque de Meaux, le R.P. abbé de Ligugé, le chanoine Bouchet, vicaire général, les chanoines Denis, l'abbé Bobard,... À 10 heures, la grand messe pontificale est célébrée par le R.P. abbé de Ligugé et monseigneur Renou prononce l'homélie d'usage.

Le repas officiel a lieu au presbytère, et à 14 heures 30, les vêpres pontificales permettent à monseigneur Le Nordez de se faire entendre dans toute sa fougue habituelle. Ensuite, la procession traverse Bussy-Saint-Georges en fête. La relique, précédée de la Chorale du Pensionnat Saint-Laurent de Lagny, est portée dans une monstrance vitrée. Une foule considérable assiste à la cérémonie, et les voleurs opèrent avec audace... Le long cortège parcourt les rues de la commune, abondamment décorées de feuillages, d'images, et d'oriflammes. Le contraste est frappant entre les deux Bussy : Saint-Georges remuant et bigarré, Saint-Martin, qui est pourtant à l'origine de la fête, vide et silencieux.

La dislocation s'effectue après le retour à l'église, et non sans que la Gendarmerie de Ferrières et le Garde Champêtre aient verbalisé contre l'abbé Fossin. Il s'en suit pour le malheureux prêtre, un jugement le 22 octobre 1897, devant le Tribunal de Simple Police de Lagny, qui le condamne à deux amendes respectives de 1 et 2 francs.

En 1898, un essai de pèlerinage est tenté, mais sans succès. Et, de nos jours, l'église de Bussy-Saint-Martin conserve encore cette « manche du manteau de saint Martin » qui ne paraît pas remonter au-delà du XIII^e siècle.

L'inauguration du Pont de Vaires, le 7 novembre 1897

C'est à partir de 1886 que les communes de Torcy, Vaires et Brou demandent la construction d'un pont sur la Marne, en remplacement de la passerelle qui menace ruine. En mai 1891, les communes riveraines et environnantes de Torcy, Noisiel, Vaires, Brou, Collégien, Lognes, Villevaudé, Gouvernes, Bussy-Saint-Georges et Croissy renouvellent cette requête que rend plus pressante encore une interdiction d'utiliser la passerelle en date du 12 octobre 1891.

Quelques années passent avant que le projet ne soit décidé et confié à messieurs Marcel, Lyon et Sigault, ingénieurs des Ponts-et-Chaussées. Les travaux, effectués par l'entreprise Lecomte, commencent en mars 1896 et durent jusqu'en novembre de l'année suivante. C'est en effet, le dimanche 7 novembre 1897, que monsieur Boucher, ministre du Commerce, préside à l'inauguration du nouveau pont. Accueilli en gare de Lagny par la Municipalité de cette ville, le Ministre se rend à Torcy, où se trouvent réunis les représentants des communes voisines, en présence de monsieur Gaston Menier conseiller général. Ce dernier offre un banquet servi sous une tente, près du pont, côté Torcy. « Au dessert, les toasts habituels furent suivis de l'exécution de l'hymne russe, puis de la Marseillaise. On était alors à l'époque de l'alliance franco-russe, scellée par le voyage de Nicolas II en France, en 1896, et celui, tout récent, du président Félix Faure, en Russie.

Le banquet terminé, le ministre accomplit le geste rituel des inaugurations de pont, en coupant un premier ruban sur la rive Torcy, puis après la traversée du pont, un second ruban sur celle de Vaires où l'attendent des jeunes filles et des jeunes femmes de Vaires et de Brou, qui lui remettent un bouquet, ainsi qu'à monsieur Menier leur patron. La fête se continue par des défilés suivis d'un bal de jour et de nuit... Le bal reprend le lundi 8 novembre jusqu'au soir. La population célèbre dans la joie cet heureux événement qui facilite les relations entre toutes les communes environnantes. » (Jean Sterlin).

Les dépenses de la fête s'élèvent à 4 795 francs 35 centimes, dont 16 francs 35 pour les écharpes des jeunes filles et rubans des ciseaux, 6 francs pour les ciseaux, 15 francs pour les rubans des barrages,...

Après la destruction du pont de Vaires, en juin 1940, bien des années se sont écoulées avant qu'un nouvel ouvrage d'art ne s'édifie, permettant de faire face à une circulation toujours plus intense.

Le cortège commémoratif de Jeanne d'Arc à Lagny, le 27 avril 1930

Dans le cadre du 5^e centenaire de Jeanne d'Arc, la ville de Lagny se prépare à honorer magnifiquement la « Sainte de la Patrie ». Le souvenir de la Pucelle d'Orléans est resté singulièrement vivace depuis ses passages en 1429 et 1430, après la résurrection d'un enfant mort sans baptême et la capture de Franquet d'Arras dans la prairie de Vaires.

Le dimanche 27 avril 1930, une belle fête s'organise avec le concours du clergé (chanoine Gatellier, curé-doyen) et la municipalité (Victor Simonnet, maire). Le temps particulièrement beau favorise la venue de 8 000 visiteurs qui profitent de trains supplémentaires. Dans les rues abondamment pavoisées par le Comité des Fêtes, un cortège costumé ressuscite les hommes d'armes du XV^e siècle conduits par Jeanne d'Arc.

Toute l'escorte, après une réception à l'Hôtel de Ville assiste à la messe en l'église paroissiale. Monsieur le chanoine Gatellier officie devant une brillante assemblée où l'on remarque monseigneur Gaillard, évêque de Meaux, les représentants des autorités locales et de nombreuses sociétés. Le panégyrique de la sainte est prononcé par le R.P. Grolleau, de l'ordre des Dominicains. À la même heure, un service religieux est célébré par monsieur le Pasteur Vernier, au Temple protestant.

À 14 heures 30, le cortège se met en marche, figurant l'arrivée de Jeanne d'Arc à Lagny, après la bataille de Vaires, et ramenant Franquet d'Arras qu'elle a fait prisonnier. L'entrée dans la ville se fait par la porte Vacheresse, reconstituée pour la circonstance en carton peint. Dans cet immense défilé qui obtient un très grand succès, on reconnaît Jeanne d'Arc, Franquet d'Arras, les chefs militaires et les hommes d'armes à pied ou à cheval.

Après le dépôt d'une gerbe à la statue de Jeanne d'Arc, place du Marché au Blé, un arrêt a lieu devant la Mairie, au milieu d'une énorme affluence de spectateurs. Une tribune se dresse où Jeanne d'Arc, revêtue d'une armure, prend place entre madame Weygand, présidente du Comité National, et monsieur Vigerie. Un discours précède la remise à la ville de la plaque commémorative qui existe encore de nos jours sur la façade de l'Hôtel de Ville.

Ensuite, monsieur Mamelet, conseiller municipal, remplaçant monsieur Louis Madelin, expose longuement l'histoire des séjours de Jeanne d'Arc à Lagny. Cette intéressante causerie est suivie par une foule attentive parmi laquelle on remarque monsieur Félix Gaborit, ancien député de Seine-et-Marne, éloquent artisan, de la loi instituant la fête de Jeanne d'Arc à l'Assemblée Nationale.

Il revient à monsieur Simonnet, maire de Lagny de clôturer cette cérémonie avant une nouvelle marche dans les rues de la ville. Le monument aux Morts reçoit l'hommage d'une gerbe et le cortège se rend à la Mairie. La dis location du défilé s'accomplit alors, que Monsieur Simonnet et monsieur le Chanoine Gatellier remercient comme ils le méritent les artisans de cette splendide manifestation.

Le soir un bal populaire attire un nombre important de danseurs et termine cette cérémonie dont le succès ne sera jamais dépassé par celles qui suivront.

Pierre Éberhart

Bibliographie.sommaire

Fossin (abbé)	La cappa ou chappe de Saint Martin à Bussy- Saint-Martin 1897.
Maillet (Louis)	Informations communiquées à monsieur Jean Sterlin Musique notée des « Crampons de Chelles »
Lecotte (Roger)	Recherches sur les Cultes Populaires dans l' actuel diocèse de Meaux 1953
Presse locale	Journal de Seine-et-Marne, Semaine Religieuse du Diocèse de Meaux, le Publicateur,...
Sterlin (Jean)	Éphéméride locale... à propos du pont (de Vaires) dans Bulletin paroissial de Vaires n° 27 (novembre-décembre 1957)
Torchet (abbé)	Les Reliques de Notre-Dame de Chelles 1867. Histoire de l'abbaye royale de Notre-Dame de Chelles 1889.